

Ravages de l'agrile du frêne : Saint-Constant doit procéder à des travaux d'abattage

Saint-Constant, le 25 janvier 2021 – La Ville de Saint-Constant procédera, dans les prochaines semaines, à l'abattage de nombreux frênes morts ou dépérissants, notamment à la Base de plein air, dans certains parcs et en emprise de rue.

Les ravages occasionnés par l'agrile du frêne obligent la Ville à procéder à ces travaux pour une question de sécurité publique. En plus d'occasionner des risques pour la population, les arbres morts peuvent tomber et créer des dommages physiques. La sélection d'arbres qui seront abattus sera faite par des spécialistes et seulement les arbres morts, dépérissants ou qui présentent un danger pour la population seront abattus. Le nombre d'arbres à abattre sera déterminé en même temps que la réalisation des travaux.



« La Ville a à cœur le développement durable et par conséquent, elle permettra à la population de bénéficier du bois des frênes abattus en le valorisant dans des infrastructures publiques accessibles à l'ensemble des citoyens. Le bois de frêne en bon état sera mis en planches pour réaliser le toit de la patinoire réfrigérée ainsi que pour des détails architecturaux de la Bibliothèque et du Centre municipal. Nous trouvons important de créer de la richesse en valorisant cette ressource naturelle sur notre propre territoire », affirme le maire de la Ville de Saint-Constant, Jean-Claude Boyer.

Pour cette opération, la Ville privilégiera une approche écologique notamment en préservant les frênes encore sains et ceux traités au TreeAzin. Dans les zones boisées, les arbres morts, dont le bois ne pourra permettre leur valorisation en planches, seront laissés en arbre de vie pour créer de l'habitat, des sites de nidification et de la nourriture pour la faune. Les arbres abattus seront remplacés par la plantation de nouveaux arbres d'espèces diversifiées afin de maintenir un couvert forestier urbain. Les espèces indigènes seront privilégiées afin d'assurer une forêt urbaine résistante et résiliente.

Pour en apprendre davantage sur l'agrile du frêne, les citoyens sont invités à consulter notre site Web au saint-constant.ca, [dans la section « agrile du frêne »](#).

– 30 –

Source :

Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca